

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ASSURANCES BIAT

Siège social : 88, avenue Hédi Chaker –Tunis-

Assurances BIAT publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19 Mai 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Mourad Guellaty et M. Fayçal DERBEL (FINOR).

SOCIETE ASSURANCES BIAT

BILAN

Au 31 DECEMBRE 2008

(Unité : en Dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2008			31/12/2007
		Brut	Amort. Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevet, licences, marques		805 908	803 987	1 921	4 859
AC13 Fonds de commerce					
AC14 Acomptes versés					
	5.1	805 908	803 987	1 921	4 859
AC 2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		132 962	52 858	80 104	57 104
AC22 Autres installations ,outillage et mobilier		756 057	490 077	265 980	321 767
	5.2	889 019	542 935	346 084	378 871
AC 3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC311 Terrains et constructions d'exploitation					
AC312 Terrains et constructions hors exploitation					
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC321 Part dans des entreprises liées					
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises					
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP		10 243 188	-	10 243 188	7 753 351
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe		41 205 612	-	41 205 612	31 114 285
AC334 Autres prêts		28 288	-	28 288	750
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		2 900 000	-	2 900 000	-
AC336 Autres dépôts					
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		149 671	-	149 671	101 779
	5.3	54 526 759	-	54 526 759	38 970 165
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provisions pour primes non acquises		2 368 632	-	2 368 632	1 188 740
AC520 Provisions d'assurance vie		116 262	-	116 262	149 249
AC530 Provision pour sinistres (vie)		257 403	-	257 403	144 503
AC531 Provision pour sinistres (non vie)		5 165 948	-	5 165 948	2 566 113
	5.4	7 908 245	-	7 908 245	4 048 604
AC 6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises	5.5.1	1 150 988	-	1 150 988	1 340 165
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	5.5.2	8 115 349	776 159	7 339 190	5 589 815

AC613 créances indemnisées subrogées a l'entreprise d'assurances	5.5.3	436 480	-	436 480	276 502
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	5.5.4	826 602	40 794	785 808	651 610
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel		3 792	-	3 792	4 018
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		-	-	-	5 215
AC633 Débiteurs divers		10	-	10	10
	5.5	10 533 221	816 952	9 716 269	7 867 333
AC 7 Autres éléments d'actif					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	5.6.1	3 022 891	-	3 022 891	1 765 283
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisition reportés	5.6.2	1 249 976	-	1 249 976	1 021 675
AC722 Autres charges a repartir	5.6.3	118 374	-	118 374	124 033
AC73 Comptes de régularisation actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	5.6.4	1 691 994	-	1 691 994	1 248 817
AC732 Estimations de réassurances - acceptation					
AC733 Autres comptes de régularisation					
AC74 Ecart de conversion					
AC75 Autres					
	5.6	6 083 235	-	6 083 235	4 159 809
TOTAL ACTIFS		80 746 387	2 163 875	78 582 512	55 429 641

SOCIETE ASSURANCES BIAT

BILAN

Au 31 DECEMBRE 2008

(Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2008	31/12/2007
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	-		
CP1 Capital social ou fonds équivalent		10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		1 175 679	757 586
CP5 Résultats reportés		1 379	130 500
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		11 177 058	10 888 086
CP6 Résultat de l'exercice		1 791 080	823 583
Total capitaux propres avant affectation	5.7	12 968 138	11 711 669
<u>PASSIFS</u>	-		
-	-		
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires			
PA22 Provisions pour impôts			
PA23 Autres provisions		150 000	-
		150 000	-
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 Provision pour primes non acquises	5.8.1	8 712 703	6 534 046
PA320 Provision pour assurance vie	5.8.2	15 070 091	9 531 297
PA330 Provision pour sinistres (vie)	5.8.3	1 114 348	979 757
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	5.8.4	27 038 730	17 467 801
PA340 Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes (vie)	5.8.5	57 384	27 154
PA341 Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes (non vie)	5.8.6	494 405	122 000
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage			
PA360 Autres provisions technique (vie)			
PA361 Autres provisions technique (non vie)	5.8.7	65 000	473 000
	5.8	52 552 661	35 135 054
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		4 487 612	3 266 372
	5.9	4 487 612	3 266 372
PA6 Autres Dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurances directe		1 927 334	712 632
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances		4 933 957	3 494 825
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance			
PA622 Autres			
PA63 Autres dettes			
PA631 Dépôts et cautionnements reçues			
PA632 Personnel		52 523	41 878
PA633 Etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques		1 076 317	741 813
PA634 Crédeurs divers		433 969	325 399
PA64 Ressources spéciales			
	5.10	8 424 102	5 316 546
PA7 Autres passifs			
PA71 Comptes de régularisation passif			
PA710 Report commissions reçues des réassureurs			
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession			
PA712 Autres comptes de régularisation passif			
PA72 Ecart de conversion			
		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		78 582 512	55 429 641

SOCIETE ASSURANCES BIAT
ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE
ET/OU DE LA REASSURANCE NON VIE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(Unité : en Dinars)

	Notes	Opérations Brutes 31/12/2008	Cessions et rétrocession 31/12/2008	Opérations Nettes 31/12/2008	Opérations Nettes 31/12/2007
PRNV 1 - <u>Primes acquises</u>	-				
PRNV11 Primes émises et acceptées		38 600 371	- 11 509 602	27 090 769	20 139 739
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises		- 2 178 658	1 179 892	- 998 766	- 1 938 626
	5.17	36 421 713	- 10 329 710	26 092 003	18 201 113
PRNT3 - <u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	-	5.18	1 512 911	-	1 512 911
PRNV2 - <u>Autres produits techniques</u>	-	-	-	-	-
CHNV1 - <u>Charges de sinistres</u>	-				
CHNV11 Montants payés		- 13 937 727	936 773	- 13 000 953	- 10 452 535
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres		- 9 570 929	2 599 835	- 6 971 094	- 3 913 480
	5.19	- 23 508 656	3 536 608	- 19 972 047	- 14 366 016
CHNV 2 - <u>Variation des autres provisions techniques</u>	-	5.20	408 000	-	408 000
CHNV3 - <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	-		- 372 405	-	- 372 405
CHNV 4 - <u>Frais d'exploitation</u>	-				
CHNV41 Frais d'acquisition		- 5 790 586	-	- 5 790 586	- 4 476 177
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		225 025	-	225 025	417 960
CHNV43 Frais d'administration		- 1 902 140	-	- 1 902 140	- 1 710 917
CHNV44 Commissions recues des réassureurs		-	2 076 957	2 076 957	1 441 210
	5.21	- 7 467 700	2 076 957	- 5 390 743	- 4 327 924
CHNV5 - <u>Autres charges techniques</u>	-	5.22	-	- 99 302	- 99 302
CHNV6 - <u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>	-				
RTNV6 - <u>Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie</u>	-		6 993 864	- 4 815 447	2 178 417
				228 395	

SOCIETE ASSURANCES BIAT
ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE
ET/OU DE LA REASSURANCE VIE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(Unité : en Dinars)

	Notes	Opérations Brutes 31/12/2008	Cessions et rétrocession 31/12/2008	Opérations Nettes 31/12/2008	Opérations Nettes 31/12/2007
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	10 473 077	- 626 815	9 846 262	7 318 514
PRV2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 21	Revenus des placements	1 120 930	-	1 120 930	641 097
PRV 22	Produits des autres placements				
	sous total 2 a	1 120 930	-	1 120 930	641 097
PRV 23	Repise de correction de valeur sur placements				
PRV 24	Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
	sous total 2				
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>				
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>				
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHV11	Montants payés	- 1 710 067	248 069	- 1 461 998	- 649 767
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	- 134 590	112 900	- 21 690	- 231 395
	sous total 3	- 1 844 658	360 969	- 1 483 688	- 881 162
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>				
	sous total 4	- 5 538 794	- 32 987	- 5 571 781	- 3 319 143
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>				
		- 30 231	-	- 30 231	- 27 154
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	- 1 416 024	-	- 1 416 024	- 1 180 831
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	3 275	-	3 275	8 908
CHV43	Frais d'administration	- 1 917 116	-	- 1 917 116	- 1 683 047
CHV44	Commission recues des réassureurs	-	111 626	111 626	74 548
	sous total 5	- 3 329 865	111 626	- 3 218 239	- 2 780 423
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>				
		-	- 28 445	- 28 445	- 787
CH V9	<u>Charges de placements</u>				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 55 776	-	- 55 776	- 23 057
CHV 92	Correction de valeur sur placement				
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements				
	sous total 6	- 55 776	-	- 55 776	- 23 057
CHV 10	<u>Moins values non réalisées sur placements</u>				
		-	-	-	-
CHNT2	<u>Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</u>				
		-	-	-	-
RTV	<u>Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie</u>	794 683	- 215 651	579 032	927 886

SOCIETE ASSURANCES BIAT
ETAT DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

(Unité : en Dinars)

		31/12/2008	31/12/2007
<u>RNTV</u>	<u>Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie</u>	2 178 417	228 395
<u>RTV</u>	<u>Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie</u>	579 032	927 886
<u>PRNT1</u>	<u>Produits des placements</u>		
PRNT11	Revenus des placements	1 979 445	1 428 542
PRNT12	Produits des autres placements	-	-
	sous total 1 a	1 979 445	1 428 542
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements		
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements		
	sous total 1		
<u>PRNT3</u>	<u>Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance vie</u>		
<u>CHNT1</u>	<u>Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)</u>		
CHNT11	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-	-
CHNT12	Correction des valeur sur placements	-	-
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	- 162 854	- 76 603
<u>CHNT2</u>	<u>Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie</u>	- 1 512 911	- 984 291
<u>PRNT2</u>	<u>Autres produits non techniques</u>	32 021	-
<u>CHNT3</u>	<u>Autres charges non techniques</u>		
	Résultat provenant des activités ordinaires	3 093 149	1 523 930
<u>CHNT4</u>	<u>Impôts sur le résultat</u>	- 1 302 069	- 700 347
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	1 791 080	823 583
<u>PRNT4</u>	<u>Gains extraordinaires</u>		
<u>CHNT5</u>	<u>Pertes extraordinaires</u>		
	Résultat net de l'exercice	1 791 080	823 583

SOCIETE ASSURANCES BIAT
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(Unité : en Dinars)

	31/12/2008	31/12/2007
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>	-	-
- Encaissement des primes reçues des assurés	50 001 310	35 038 261
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-16 177 451	-15 671 183
- Encaissement des primes reçues acceptations		110 391
- Sommes versées pour sinistres acceptations	104 192	-
- Commissions versées sur acceptations	-28 061	-
- Décaissements des primes pour les cessions	-10 558 013	-
- Encaissement des sinistres pour les cessions	1 295 621	2 908 748
- Commissions reçue sur les cessions	1 919 393	-
- Commissions versées aux intermédiaires	-4 940 333	-4 274 163
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-2 684 299	-2 419 061
- Variation des dépôts auprès des cédantes	826 072	-
- Variation des espèces reçues des cessionnaire	156 955	-
- Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	-29 278 507	-23 712 796
- Encaissements liés à la cession des placements financiers	13 226 813	10 548 978
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-5 616 687	-3 903 698
- Produits financiers reçus	2 497 763	1 317 717
- Impôt sur les bénéfices payés	-426 075	-
Autres mouvements	926 854	618 060
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	1 245 547	561 254
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>	-	-
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-187 738	-141 539
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	58 697	43 500
<u>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</u>	-129 041	-98 039
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	-	-
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	-528 000	-628 000
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financements</u>	-528 000	-628 000
<u>Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités</u>	-10 194	-7 180
<u>Variation de trésorerie</u>	578 312	-171 965
-		
-		
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	373 056	545 020
-		
-		
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	951 367	373 056

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2008

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE

Assurances BIAT, dont la raison sociale était « Arab Tunisian Insurance Group », est une société anonyme au capital de 10 000 000 DT, créée le 11 Juin 1997 ayant pour activité principale la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances.

Assurances BIAT est agréée par décision du Ministre des Finances en date du 25 décembre 2000 pour étendre son objet social à toutes les opérations d'assurances et de réassurances pouvant être légalement réalisées par les sociétés d'assurances et de réassurances, conformément à la loi n° 92-24 du 9 Mars 1992 portant promulgation du code des assurances.

A la date du 31/12/2008, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité et est réparti comme suit :

Actionnaires	% de détention
BIAT	40.125%
NATIXIS ASSURANCES	34.000%
ARIG	14.850%
Actionnaires Tunisiens	11.025%

2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2008 a connu les faits marquants suivants :

- La rentrée en portefeuille de l'affaire STEG
- Augmentation sensible du résultat brut de 101.37%
- Augmentation sensible des provisions techniques et du portefeuille placement respectivement de **50%** et **40%** par rapport à l'exercice précédent.
- Une charge sinistre plus ou moins importante.
- Une croissance significative du chiffre d'affaire que ce soit pour la catégorie vie que non vie.

3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « Assurances BIAT » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

4- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers la société « Assurances BIAT » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

4.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées. Pour l'exercice clos au 31/12/2007, la société a révisé certaines durées d'amortissement de ses immobilisations. Les durées retenues à ce titre sont les suivantes :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
- Matériel informatique	3 ans	linéaire
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	6 ans 8mois	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

4.3 - Placements financiers

Règles de prise en compte

La norme comptable N°26 relatives à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance classe les placements financiers en deux catégories :

- les placements dans des entreprises liées et participations,
- les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Titres à revenus variables

Les titres à revenus variables sont évalués au moindre du coût d'acquisition historique et de la valeur d'usage. Les corrections de valeurs, correspondant à l'écart négatif entre la valeur d'usage et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

La valeur d'usage est évaluée sur la base :

- la valeur de marché,
- l'actif net,
- le résultat et perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice...

Les obligations et autres titres à revenus fixes

- **Coût d'entrée des placements**

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés en charges de l'exercice. Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en produits en tant que revenu des placements.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre dépasse son prix de remboursement, la différence doit être prise en charge par le biais du compte "dotations des différences sur prix de remboursement" avec pour contrepartie un compte de régularisation passif. Cette différence doit être échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre de façon linéaire ou actuarielle.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence doit être prise en produits par le biais du compte "différence sur prix de remboursement à percevoir" avec pour contrepartie un compte de régularisation actif. Cette différence doit être portée en résultat de manière échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre.

- **Evaluation des placements en date d'arrêté**

La différence entre le prix d'acquisition d'un titre et son prix de remboursement doit être :

- Portée en charge, au cas où le prix d'acquisition dépasse le prix de remboursement.
- Portée en produits, au cas où le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement.

Pour le rattachement des charges et des produits, la différence est prise en compte dans les résultats de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

4.4 - Les provisions techniques

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre des contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base des tables de mortalité admises en Tunisie (TD 88-90).

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance / traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

4.5 - Répartition des charges

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction des grandes destinations. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

Pour l'exercice 2008, Assurances BIAT a fixé les clés de répartition comme suit :

- Les charges par destination non directement affectées :
 - vie : 50 %
 - non vie : 50%

- ces charges sont à leur tour affectées :
 - vie :
 - 4 % : frais d'acquisition
 - 94% : frais d'administration
 - 2% : frais de gestion sur sinistre

 - non - vie : 4 % : frais d'acquisition
 - 94% : frais d'administration
 - 2% : frais de gestion sur sinistre

- Les commissions ainsi que les taxes liées aux contrats servies sont affectées directement aux frais d'acquisition.

5- NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)***A) NOTES SUR LE BILAN****I) NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN****5.1 - Actifs incorporels**

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2008 un montant net de 1 921 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisitions	Valeur Brute au 31/12/2008	Amortissements			Valeur nette 2008
				01/01/2008	Dotations 2008	31/12/2008	
Logiciels	805 908	0	805 908	-801 049	-2 938	-803 987	1 921
Total	805 908	0	805 908	-801 049	-2 938	-803 987	1 921

5.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2008 un montant net de 346 084 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisitions	Vente	Valeur Brute 31/12/2008	Amortissements			Valeur nette 2008
					01/01/2008	Dotations 2008	31/12/2008	
AAI	94 598	38 364		132 962	-37 494	-15 364	-52 858	80 104
M. TRANSPORT	212 028	96 332	-102 100	206 260	-59 437	14 801	-44 636	161 624
M.INFORMATIQUE	386 244	18 189	-6 979	397 454	-268 230	-79 343	-347 573	49 881
M M B	123 819	28 524		152 343	-72 657	-25 211	-97 868	54 475
Total	816 689	181 409	-109 079	889 019	-437 818	-105 117	-542 935	346 084

5.3 - Placements

Les placements totalisent au 31/12/2008 un montant net de 54 526 759 DT contre un montant de 38 970 165 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 15 556 594 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	10 243 188	7 753 351
Obligations et autres titres a revenu fixe	41 205 612	31 114 285
Autres prêts	28 288	750
Autres Dépôts	2 900 000	0
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	149 671	101 779
Total	54 526 759	38 970 165

5.4 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2008 un montant net de 7 908 245 DT contre 4 048 604 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 3 859 641 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant net au 31/12/2008	Montant net au 31/12/2007	Variation
- Provisions pour primes non acquises	2 368 632	1 188 740	1 179 892
- Provisions d'assurances vie	116 262	149 249	-32 987
- Provisions pour sinistres vie	257 403	144 503	112 900
- Provisions pour sinistres non vie	5 165 948	2 566 113	2 599 835
Total	7 908 245	4 048 604	3 859 641

5.5 - Créances

Le poste créances totalise au 31/12/2008 un montant net des provisions de 9 716 269 DT contre 7 867 333 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 1 848 936 DT :

5.5.1 – Primes Acquises et non émises

Libellé	Montant net au 31/12/2008	Montant net au 31/12/2007	Variation
- Primes acquises non émises Auto		35 435	-35 435
- Primes acquises non émises Transports	30 000	20 000	10 000
- Primes acquises non émises Incendie	1 845	609	1 236
- Primes acquises non émises Assistances	1 136	3 274	-2 138
- Primes acquises non émises RC Général		17 809	-17 809
- Primes acquises non émises GPE MAL	924 715	811 420	113 295
- Primes acquises non émises Acc CORP	75 608	66 590	9 018
- Primes acquises non émises Vie	117 684	385 028	-267 344
Total	1 150 988	1 340 165	-189 177

5.5.2 – Créances nées d'opération d'assurances directe

Libellé	Montant Net au 31/12/2008	Montant Net au 31/12/2007	Variation
- Contentieux Primes	130 532	81 083	49 449
- Créances affaires directes en cours	1 021 717	660 033	361 684
- Créances courtiers d'assurances en cours	6 963 100	5 222 554	1 740 546
- Provisions pour créances douteuses (*)	-776 159	-373 855	-402 304
Total	7 339 190	5 589 815	1 749 375

(*) Au 31/12/2008 Assurances BIAT à constater une provision pour créances douteuses pour un montant de 776 159DT calculées comme suit :

- Provision pour créances contentieuses estimée a 100%.
- Provision pour effets et chèques retournés impayés estimée a 100%.
- Pour les autres créances une provision a été estimée comme suit :

	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Antérieur à 2005
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.3 – Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances

Au 31/12/2008 ce poste totalise un montant total de 436 480 DT contre 276 502 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 159 978 DT.

5.5.4 – Créances nées d'opération de réassurances.

Ce poste totalise au 31/12/2008 un montant net de 785 808 DT contre 651 610 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 134 198 DT.

Au 31/12/2008 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses d'un montant de 40 794 DT calculée comme suit :

	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Antérieur à 2005
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.5 – Autres Créances

Libellé	Montant Net au 31/12/2008	Montant Net au 31/12/2007	Variation
- personnel	3 792	4 018	-226
- états et organismes publics		5 215	-5 215

- débiteurs divers	10	10	0
Total	3 802	9 243	-5 441

5.6 - Autres éléments d'actif

5.6.1 – Caisses et avoirs en banques

Ce poste présente un solde total au 31/12/2008 de 3 022 891DT contre 1 765 283DT au 31/12/2007.

5.6.2 – Frais d'acquisitions reportés

Ce sont les frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2008, le solde est de 1 249 976DT repartis par branche comme suit :

Libellé	Montant net au 31/12/2008	Montant net au 31/12/2007	Variation
- FAR Auto	555 100	458 418	96 682
- FAR Transports	41 050	8 180	32 870
- FAR Incendie	513 968	397 260	116 708
- FAR R. DIVERS	21 331	17 035	4 296
- FAR RCG	38 115	53 080	-14 965
- FAR CONST	38 400	46 636	-8 236
- FAR Acc CORP	5 159	4 972	187
- FAR R Agricole	3 459	5 976	-2 517
- FAR Vie	33 394	30 118	3 276
Total	1 249 976	1 021 675	228 301

5.6.3 – Autres charges à répartir

Ils présentent un montant total de 118 374DT au 31/12/2008 (c'est la valeur des stocks d'imprimés non encore consommés au 31/12/2008) contre 124 033DT au 31/12/2007.

5.6.4 – Intérêts et loyers acquis et non échues

Ce sont les intérêts courus et non échus au 31/12/2008 sur les placements (emprunts obligataires et bons de trésor), ils présentent un montant total de 1 691 994DT.

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN**5.7 - Capitaux propres**

A la date du 31/12/2008, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde 31/12/2007	Affectations et imputations	Dividende	Résultat de l'exercice	Autres	Solde au 31/12/2008
- Capital social	10 000 000					10 000 000
- Réserves légales	140 578	47 704				188 282
- Réserves extraordinaires	550 000	350 000				900 000
- Fonds social	67 008	55 000			-34 611	87 397
- Report à nouveau	130 500	-129 121				1 379
- Résultat de la période	823 583	-323 583	-500 000	1 791 080		1 791 080
Total	11 711 669	0	-500 000	1 791 080	-34 611	12 968 138

5.8 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 52 552 661DT contre 35 135 054DT en 2007 soit une augmentation de 17 417 607 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

5.8.1 - Les provisions pour primes non acquises :

Elles totalisent 8 712 703DT en 2008 contre 6 534 046DT en 2007 soit une augmentation de 2 178 657DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
- Auto	4 397 802	3 670 014	727 788
- Transports	234 166	46 129	188 037
- Incendie	1 909 803	1 398 281	511 522
- Constructions	1 096 540	986 210	110 330
- RCG	265 008	212 962	52 046
- Agricole	79 378	91 441	-12 063
- R. Divers	548 873	109 961	438 912
- G Maladie	160 289		160 289
- Acc Corporels	20 844	19 048	1 796
Total	8 712 703	6 534 046	2 178 657

5.8.2 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) :

Elles totalisent 15 070 091DT au 31/12/2008, contre 9 531 297DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 5 538 794DT.

5.8.3 - Les provisions pour sinistres vie :

Au 31/12/2008, les provisions pour sinistres vie sont évaluées à 1 114 348 DT contre 979 757 DT en 2007 soit une augmentation de 134 591DT

5.8.4 - Les provisions pour sinistres non vie (net des prévisions pour recours a encaisser) :

Elles totalisent au 31/12/2008 un montant de 27 038 730 DT contre 17 467 801 DT en 2007 soit une augmentation de 9 570 929 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
- Auto	15 912 454	13 096 021	2 816 433
- Transports	803 008	-15 016	818 024
- Incendie	1 799 997	1 482 975	317 022
- Constructions	231 424	218 955	12 469
- RCG	2 724 624	508 262	2 216 362
- Agricole	6 216	3 791	2 425
- R. Divers	3 167 072	738 708	2 428 364
- GPE Maladie	1 808 539	1 116 204	692 335
- Acc Corporels	585 396	317 901	267 495
Total	27 038 730	17 467 801	9 570 929

5.8.5 - Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)

Elles présentent un solde de 57 384 DT contre 27 154 DT en 2007.

5.8.6 - Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)

Elles présentent un solde de 494 405DT contre 122 000DT en 2007.

5.8.7 - Autres provisions techniques (non vie)

Elles sont constituées des provisions pour risques en cours sur la branche Responsabilité Civile Général et maladie pour un montant de 65 000 DT.

5.9 - Dettes pour dépôt espèces reçues des cessionnaires :

Le solde de ce poste au 31/12/2008 est de 4 487 612DT contre 3 266 372DT en 2007. Il enregistre les dettes envers les cessionnaires (réassureurs) relatives aux dépôts en garantie des provisions techniques »

5.10 - Autres dettes :

Le solde du poste « Autres dettes » s'élève au 31/12/2008 à 8 424 102DT contre 5 316 546DT au 31/12/ 2007.

B) NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE**

5.11 - Prime acquises

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 9 846 262DT contre 7 318 514DT en 2007 soit une augmentation de 2 527 748DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
Primes émises et acceptés nettes d'annulations et ristournes	10 740 420	7 530 588	3 209 832
Variation des primes acquises non émises	-267 343	309 130	-576 473
Sous-total	10 473 077	7 839 718	2 633 359
Primes cédées	-626 815	-521 204	-105 611
Total	9 846 262	7 318 514	2 527 748

5.12 - Produits des placements

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2008 totalisent 3 100 375DT, les produits des placements non affecté directement en vie et non vie totalisent 2 657 383DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements non affecté directement
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques vie	16 241 823
- Provisions techniques non vie	36 245 838
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	63 664 719
- Produits des placements non affecté	2 657 383

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 442 992 DT y ajouter la partie affectée directement sans clés de répartition qui sont de 677 938 DT le total qui sera présenté en compte de résultat vie sera de 1 120 930 DT.

5.13 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 1 483 688DT pour l'exercice 2008 contre 881 162DT au titre de l'exercice 2007, soit une aggravation de 602 527DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
Sinistres payés	-1 710 067	-701 167	-1 008 900
Part des réassureurs dans les sinistres	248 069	51 401	196 668
Variation des provisions pour sinistres	-134 590	-349 973	215 383

Part des réassureurs dans la variation des provisions pour sinistres	112 900	118 578	-5 678
Total	-1 483 688	-881 162	-602 527

5.14 - Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise une charge de 5 571 781DT pour l'exercice 2008 dont une part de réassurances de 32 987DT contre 3 319 143 DT en 2007 dont une part de réassurances de 42 536DT, soit une aggravation de charge 2 252 638DT.

5.15 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 1 416 024DT en 2008 contre 1 180 831DT en 2007.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est de 3 275DT en 2008 contre 8 908DT en 2007.

Le poste « Frais d'administration » affecté à l'assurance vie est de 1 917 116 DT en 2008 contre 1 683 047DT en 2007.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2008 pour un montant de 111 626 DT contre 74 548DT en 2007.

5.16 - Charges des placements

Le poste charges des placements globaux dégage un montant de 218 629DT en 2008, la quote-part qui sera allouée à l'assurance vie a été calculée comme suit :

Clés de répartition	Vie	Non Vie +Capitaux propres	Total
Provisions techniques	16 241 823	47 422 896	63 664 719
<i>Quote part</i>	26%	74%	100%
Correction de valeurs sur placements	55 776	162 853	218 629

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

5.17 - Primes acquises

Le solde du poste « Primes acquises » s'élève au 31/12/2008 à 26 092 003DT contre 18 201 113DT en 2007, soit une augmentation de 7 890 890 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
Primes émises et acceptés net d'annulations et ristournes	38 547 204	25 164 200	13 383 004

Variation des primes non acquises "PNA"	-2 178 657	-1 834 202	-344 455
Primes à annuler	-25 000	-45 000	20 000
Variation des primes émises non acquises	78 166	199 374	-121 208
Sous-total 1	36 421 713	23 484 372	12 937 341
Primes cédées	-11 509 602	-5 178 835	-6 330 767
Part des réassureurs dans la variation des "PNA"	1 179 892	-104 424	1 284 316
Total	26 092 003	18 201 113	7 890 890

5.18 - Produits des placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2008 totalisent 3 100 375DT, les produits des placements non affecté directement en vie et non vie totalisent 2 657 383DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique non vie	x Reliquat des produits des placements non affecté directement

Capitaux propres + Provisions techniques non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	36 245 838
- Capitaux propres+provisions techniques non vie	47 422 895
- Reliquat des produits des placements non affecté	1 979 445

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 1 512 911DT.

5.19 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 19 972 047DT pour l'exercice 2008 contre 14 366 016DT au titre de l'exercice 2007, soit une augmentation de 5 606 031DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
Sinistres payés	-13 937 727	-14 220 632	282 905
Part des réassureurs dans les sinistres	936 773	3 768 096	-2 831 323
Variation des provisions pour sinistres	-9 570 929	-3 381 422	-6 189 507
Part des réassureurs dans la variation des Prov pour sinistres	2 599 835	-532 058	3 131 893
Total	-19 972 047	-14 366 016	-5 606 031

5.20 - Variations des autres provisions techniques.

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
Provisions pour risques en cours Incendie		-473 000	473 000
Provisions pour risques en Responsabilité civile Général	-55 000		-55 000
Provisions pour risques en Groupe Maladie	-10 000		-10 000
Total	-65 000	-473 000	408 000

5.21 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 5 790 586DT en 2008 contre 4 476 177DT en 2007.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est positive de 225 025DT en 2008 contre une variation positive de 417 960DT en 2007.

Le poste « Frais d'administration » affecté à l'assurance non vie est de 1 902 140DT en 2008 contre 1 710 917DT en 2007.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2008 pour un montant de 2 076 957DT contre 1 441 210DT en 2007.

5.22 - Autres charges techniques

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 99 302DT contre 114 011DT au 31/12/2007.

3) ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

Poste		2008	2007
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	2 178 417	228 395
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	579 032	927 886
PRNT1	Produits des placements	1 979 445	1 428 542
CHNT1	Charges de placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		

CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements	-162 854	-76 602
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-1 512 911	-984 291
PRNT2	Autres produits non techniques	32 021	
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		3 093 149	1 523 930
CHNT4	Impôts sur le résultat	-1 302 069	-700 347
	<i>Résultat net de l'exercice</i>	<i>1 791 080</i>	<i>823 583</i>

C) AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

C 1-ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours				
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	10 243 188	10 243 188	10 243 188	
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autre parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	41 205 612	41 205 612	41 205 612	
Autres placements financiers				
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	28 288	28 288	28 288	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	149 671	149 671	149 671	
Autres dépôts	2 900 000	2 900 000	2 900 000	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
<i>Total</i>	<u>54 526 759</u>	<u>54 526 759</u>	<u>54 526 759</u>	
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	50 159 839	50 159 839	50 159 839	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	2 667 949	2 667 949	2 667 949	

C 2-ÉTAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	Exercice de survenance		
	2004	2005	2006
<i>Inventaire 2006</i>			
Règlements cumulés	3 514 338	5 278 977	8 343 076
Provisions pour sinistres	454 493	2 781 387	10 850 498
Total charges des sinistres	3 968 831	8 060 364	19 193 574
Primes acquises	6 432 504	11 019 240	21 972 244
% sinistres / primes acquises	62%	73%	87%

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2004	2005	2006	2007
<i>Inventaire 2007</i>				
Règlements cumulés	3 550 535	5 584 173	14 229 641	8 037 513
Provisions pour sinistres	371 321	2 144 978	5 336 973	10 077 500
Total charges des sinistres	3 921 856	7 729 151	19 566 614	18 115 013
Primes acquises	6 432 504	11 019 240	21 972 244	23 484 372
% sinistres / primes acquises	61%	70%	89%	77%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Inventaire 2008</i>					
Règlements cumulés	3 650 272	6 218 263	15 466 603	11 959 954	9 755 334
Provisions pour sinistres	36 105	1 190 172	3 961 941	5 707 644	16 792 694
Total charges des sinistres	3 686 376	7 408 435	19 428 544	17 667 598	26 548 028
Primes acquises	6 432 504	11 019 240	21 972 244	23 484 372	36 421 713
% sinistres / primes acquises	57%	67%	88%	75%	73%

C 3-VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	Les placements dans les entreprises		
	liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers			
Revenu des participations	588 823		588 823
Revenu des autres placements	131 929	2 323 433	2 455 362
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	54 902	1 287	56 189
Total des produits des placements	775 654	2 324 720	3 100 374
Intérêts			0
Frais externes (pertes sur réalisation)	64 185		64 185
Autres frais (ajustement sur valeur)		154 444	154 444
Total charges des placements	64 185	154 444	218 629

C4-RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	PREVOYANCE	EPARGNE	Total
Primes	6 662 458	3 810 619	10 473 077
Charges de prestations	-1 302 377	-542 281	-1 844 658
Charges de provisions d'assurance vie	-1 976 665	-3 592 360	-5 569 025
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			0
Solde de souscription	3 383 416	-324 023	3 059 394
Frais d'acquisition	-1 318 250	-94 499	-1 412 749
Autres charges de gestion nettes	-1 849 783	-67 333	-1 917 116
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-3 168 032	-161 832	-3 329 865
Produits nets de placements	388 724	676 431	1 065 154
Participation aux résultats et intérêts techniques			
Solde financier	388 724	676 431	1 065 154
Primes cédées et/ou rétrocédées	-626 815	0	-626 815
Part des réassureurs dans les charges de prestations	248 069	0	248 069
Part des réassureurs dans les charges de provisions	79 913	0	79 913
Part des réassureurs dans la participation aux résultats			0
Commissions reçues des réassureurs	111 626	0	111 626
Intérêt	-28 445	0	-28 445
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-215 651	0	-215 651
Résultat technique	388 456	190 576	579 032
Informations complémentaires			
Montant des rachats		-379 149	-379 149
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes à la clôture	8 120 915	8 120 908	16 241 823
Provisions techniques brutes à l'ouverture	6 142 644	4 395 564	10 538 208
A déduire			
Provisions devenues exigibles			

C 5-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	AUTO	TRANS- PORT	INCENDIE	CONSTRUCTION	RC GLE	AGRICOLE	R DIVERS	ASSISTANCES	MALADIE	ACC CORP	Total
Primes acquise	12 007 551	1 521 907	4 518 432	932 823	2 065 190	365 678	5 454 522	59 797	8 491 173	1 004 641	36 421 713
Primes émises	12 735 340	1 709 943	5 029 954	1 043 152	2 117 236	353 614	5 893 435	59 797	8 651 462	1 006 437	38 600 371
Variation des primes non acquises	-727 789	-188 037	-511 522	-110 329	-52 046	12 064	-438 913	0	-160 289	-1 796	-2 178 658
Charges de prestation	-8 149 597	-995 527	-409 541	-99 041	-2 498 895	-34 026	-3 058 112	-63	-7 767 538	-460 721	-23 473 061
Prestations et frais payés	-5 333 165	-139 887	-465 470	-86 573	-172 532	-31 600	-429 684	-63	-7 085 414	-193 227	-13 937 614
Charges de provisions pour prestations diverses	-2 816 432	-855 640	55 929	-12 469	-2 326 363	-2 426	-2 628 428	0	-682 125	-267 494	-9 535 447
Solde de souscription	3 857 954	526 380	4 108 891	833 782	-433 705	331 652	2 396 410	59 734	723 635	543 920	12 948 653
Frais d'acquisition	-2 176 416	-299 217	-948 677	-167 313	-314 246	-26 182	-410 670	-6 765	-1 297 728	-143 372	-5 790 586
Autres charges de gestion nettes	-526 490	-52 205	-135 123	-59 668	-119 393	-19 929	-285 992	-2 944	-425 969	-49 401	-1 677 115
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-2 702 906	-351 422	-1 083 800	-226 981	-433 639	-46 111	-696 662	-9 709	-1 723 697	-192 773	-7 467 700
Produits nets de placements	847 756	47 867	159 022	55 430	127 084	3 573	163 453	0	83 423	25 305	1 512 911
Participation aux résultats											0
Solde financier	847 756	47 867	159 022	55 430	127 084	3 573	163 453	0	83 423	25 305	1 512 911
Part des réassureurs dans les primes acquises	-719 009	-1 667 781	-3 139 515	-762 677	-678 004	-255 030	-2 773 462	-49 066	-270 406	-14 760	-10 329 710
Part des réassureurs dans les prestations payées	-1 311	230 429	429 864	80 309	0	16 102	156 088	0	30 764	6 377	948 621
Part des réassureurs dans les charges de provisions	285 422	775 684	-96 453	20 489	307 295	2 222	1 263 722	0	34 105	-4 500	2 587 987
Commissions reçues des réassureurs	106 167	525 582	916 927	220 042	13 746	43 204	240 511	11 376	3 886	-4 483	2 076 957
Intérêts servis	-8 956	-4 010	-50 820	-16 231	0	0	-19 285	0	0	0	-99 302
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-337 687	-140 095	-1 939 998	-458 068	-356 964	-193 503	-1 132 426	-37 690	-201 651	-17 365	-4 815 447
Résultat technique	1 665 117	82 730	1 244 115	204 163	-1 097 223	95 611	730 774	12 335	-1 118 290	359 087	2 178 417

C 6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	Total
Primes	10 473 077
Charges de prestations	-1 844 658
Charges de provisions d'assurance vie	-5 569 025
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	0
Solde de souscription	3 059 394
Frais d'acquisition	-1 412 749
Autres charges de gestion nettes	-1 917 116
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-3 329 865
Produits nets de placements	1 065 154
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 065 154
Primes cédées et/ou rétrocédées	-626 815
Part des réassureurs dans les charges de prestations	248 069
Part des réassureurs dans les charges de provisions	79 913
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	0
Commissions reçues des réassureurs	111 626
Intérêt	-28 445
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-215 651
Résultat technique	579 032
Informations complémentaires	
Montant des rachats	-379 149
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	16 241 823
Provisions techniques brutes à l'ouverture	10 538 208
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

C 7-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquise	36 421 713
Primes émises	38 600 371
Variation des primes non acquises	-2 178 658
Charges de prestation	-23 473 061
Prestations et frais payés	-13 937 614
Charges de provisions pour prestations diverses	-9 535 447
Solde de souscription	12 948 653
Frais d'acquisition	-5 790 586
Autres charges de gestion nettes	-1 677 115
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-7 467 700
Produits nets de placements	1 512 911
Participation aux résultats	0
Solde financier	1 512 911
Part des réassureurs dans les primes acquises	-10 329 710
Part des réassureurs dans les prestations payées	948 621
Part des réassureurs dans les charges de provisions	2 587 987
Commissions reçues des réassureurs	2 076 957
Intérêts servis	-99 302
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-4 815 447
Résultat technique	2 178 417

	Total
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	8 712 703
Provisions pour primes non acquises ouverture	6 534 045
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	27 038 730
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	17 467 802
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes à la clôture	494 405
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes à l'ouverture	122 000
Autres provisions techniques clôture	65 000
Autres provisions techniques ouverture	473 000
A déduire :	
Provisions devenus exigibles	

C 8. TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	2008	2007
Engagements reçus	-	-
Engagements donnés	6 264 538	-
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des Rétrocessionnaires	-	-
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	-	-
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-
Autres valeurs détenues par des tiers	-	-

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Messieurs les actionnaires

de la Société Assurances BIAT

Avenue Hédi Chaker

Le Belvédère – 1002 - Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 78 582 512 dinars, un résultat net de l'exercice de 1 791 080 dinars, un résultat technique non vie net de 2 178 417 dinars, un résultat technique vie net de 579 032 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Responsabilités

Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

2 - Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2008, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et ce, en application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société « Assurances BIAT » à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 20 Avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Mourad Guellaty

FINOR

Fayçal DERBEL

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Messieurs les actionnaires

de la Société Assurances BIAT

Avenue Hédi Chaker

Le Belvédère – 1002 - Tunis

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Votre société a conclu avec la « BIAT » un contrat de location en vertu duquel cette dernière met à sa disposition un local nécessaire à l'exercice de son activité sis au 88, Avenue Hédi Chaker – Tunis, et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 73 200 dinars avec une majoration de 5% à partir de la troisième année de location, soit à compter du 1^{er} Janvier 2006.

Cette location est consentie pour une période de deux années successives commençant le premier Janvier 2004 et finissant le 31 Décembre 2005, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Par un avenant conclu le 20 Décembre 2006, la BIAT a loué à votre société, outre les locaux objets du contrat précité, le premier étage et cinq bureaux du deuxième étage de l'immeuble sus visé. Le loyer annuel s'élève à 28 720 dinars hors TVA, payable par semestre et d'avance à compter du 1er Janvier 2007 et qui subira une majoration annuelle cumulative de 5% à compter de cette date.

Les loyers au titre de l'exercice 2008 se sont élevés à 116 402 dinars hors TVA.

Cette convention ne suscite de notre part aucune remarque particulière.

Par ailleurs, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre Conseil d'Administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 20 Avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Mourad Guellaty

FINOR

Fayçal DERBEL